

Arrêt du Conseil d'Etat Allenbach 2015

Par **GiselleHalimi**, le **25/10/2020** à **14:22**

Bonjour,

Je dois effectuer une fiche d'arrêt sur l'arrêt du Conseil d'Etat Allenbach. Je me demande simplement si la question de droit de cet arrêt doit porter à la fois sur la question de conventionnalité de la loi du 16 janvier 2015 à l'article 4 de la Charte ET sur la compétence du CE à examiner la conventionnalité de la procédure d'adoption de la loi du 16 janvier 2015 à l'article 5 de la Charte.

Ou bien la question de droit ne doit porter que sur la compétence du CE à examiner la conventionnalité de la procédure législative.

Pour résumer mon dilemme : est ce que ma fiche d'arrêt peut comporter deux questions de droit ou doit-elle en comprendre qu'une seule portant sur la compétence du CE.

Merci d'avance pour votre aide!

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/10/2020** à **14:49**

Bonjour

Je vous répondrai simplement sur la forme sans avoir lu l'arrêt en question.
Effectivement, il est possible qu'une fiche d'arrêt puisse contenir deux problématiques.